ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe et Martinique

Question au Gouvernement n° 3506

Texte de la question

PORTS DE MARTINIQUE ET DE GUADELOUPE

M. le président. La parole est à M. Alfred Marie-Jeanne, pour le groupe de la Gauche démocrate et. Républicaine.

M. Alfred Marie-Jeanne. Madame la ministre de l'outre-mer, l'ouverture du troisième jeu d'écluses du canal de Panama, prévue en 2014 a déclenché, comme il fallait s'y attendre, la mobilisation des compagnies d'armement, mais aussi celle des pays de la Caraïbe.

C'est ainsi que la Guadeloupe et la Martinique ont décidé, à juste raison, de faire des travaux d'extension de leurs terminaux à conteneurs et d'augmenter leur capacité de transbordement pour ne pas manquer cette chance de développement.

Il se trouve, madame la ministre, que vous êtes accusée, à tort ou à raison, d'avoir soutenu le projet de la Guadeloupe au détriment de celui de la Martinique *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP)*, au point que certains politiques ont boudé votre visite de septembre dernier pour, selon leurs dires, " ne pas provoquer de clash public ". *(Même mouvement.)*

Personnellement, j'ai toujours oeuvré pour le rapprochement et la défense des intérêts de ces deux pays, dans un esprit de complémentarité et non de rivalité conflictuelle.

Madame la ministre, toute polémique stérile mise à part, pouvez-vous nous éclairer sur les décisions déjà prises ou à prendre concernant ces deux projets, pour que le jeu d'écluses ne se transforme pas en jeu d'échecs ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée de l'outre-mer.

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer.* Monsieur le député, vous avez raison : l'ouverture du canal du Panama va profondément modifier le trafic maritime de la région, qui sera multiplié par trois, et il est légitime, voire nécessaire, que les Antilles s'adaptent à cette évolution.

Les projets de modernisation et d'agrandissement des ports de Martinique et de Guadeloupe ont une importance stratégique pour le développement économique de ces territoires, auxquels il faut donner la possibilité de saisir cette chance de développement. C'est pourquoi, avec Thierry Mariani, je suis favorable à la réforme portuaire outre-mer.

Monsieur le député, vous avez indiqué avec raison que ces deux ports sont des infrastructures parfaitement complémentaires. La position du Gouvernement est sans ambiguïté, et je vous confirme qu'il soutient l'un et l'autre. J'ai été très vigilante sur la démarche d'appel à projets lancé pour le port de Pointe-à-Pitre et, s'agissant de l'extension du terminal de la pointe des Grives, j'ai annoncé la semaine dernière, en votre présence, que l'État participera au financement du projet dans le cadre du prochain programme opérationnel européen, pour 7 millions d'euros.

Face à un tel enjeu stratégique, nous sommes, c'est vrai, confronté à un choix : entre les petites polémiques dérisoires et le développement économique de nos territoires. Mon choix est clair. C'est celui du Gouvernement : travailler pour l'avenir de la Guadeloupe et de la Martinique dans l'intérêt des populations. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QG3506

Auteur : M. Alfred Marie-Jeanne
Circonscription : Martinique (4e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3506
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Outre-mer
Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 octobre 2011
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 octobre 2011